



COMMUNE DE FONTENAY-SAINT-PÈRE  
ÉTAT-CIVIL

TÉLÉPHONE 01 34 79 11 21  
COURRIEL : [MAIRIE-ACCUEIL@FONTENAY-ST-PERE.FR](mailto:MAIRIE-ACCUEIL@FONTENAY-ST-PERE.FR)

# DEMANDE DE BAPTÊME CIVIL

*à nous retourner en mairie au plus tard 1 mois avant la date du baptême*

Date et heure souhaitée : .....

## Renseignements relatifs à l'enfant

NOM et prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète : .....

## Renseignements relatifs au père de l'enfant

NOM et prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

## Renseignements relatifs à la mère de l'enfant

NOM et prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

## Situation matrimoniale des parents

Mariés

Non Mariés

Séparés\*

Démarche conjointe des 2 parents

Démarche individuelle\*

*\*Dans ce cas, joindre une attestation du parent séparé autorisant l'autre parent à baptiser l'enfant commun.*

## Renseignements relatifs au parrain de l'enfant

NOM et prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète : .....

## Renseignements relatifs à la marraine de l'enfant

NOM et prénom(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse complète : .....

## Justificatifs à fournir

- |                                                          |                                                                                           |
|----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du père        | <input type="checkbox"/> Copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (- de 3 mois) |
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité de la mère     | <input type="checkbox"/> Livret de famille                                                |
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité du parrain     | <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile des parents (- de 3 mois)               |
| <input type="checkbox"/> Pièce d'identité de la marraine | <input type="checkbox"/> Autorisation en cas de séparation des parents*                   |

*Le baptême civil n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil et les justificatifs éventuellement délivrés n'ont pas de valeur au regard de la loi.*

Signature du père

Signature de la mère

*Cadre réservé à l'administration*

Date de dépôt de la demande : .....

Date souhaitée : .....

Heure souhaitée : .....